

Musée franco-américain du château de Blérancourt Organisation et fonctionnement

L'Ouverture du musée franco-américain du château de Blérancourt est prévue le 25 juin 2017. Grâce aux travaux réalisés, le musée a vu sa surface d'exposition être doublée : de 600 m², elle passera à 1 000 m² (cf. annexe 1, plan masse et plan des étages).

Avec une fréquentation attendue de 20 000 visiteurs par an, soit moins de 70 visiteurs par jour en moyenne, le site rassemblera 18 emplois à la mise en service (cf. annexe 2, cartographie des emplois et fiches de poste type) :

- 2 conservateurs
- 1 chargé des publics
- 1 chargé de documentation (poste à republier)
- 2 techniciens des services culturels
- 10 agents d'accueil, de surveillance et de magasinage
- 2 jardiniers

S'agissant de l'accueil et de la surveillance, il convient de préciser que le musée n'a jamais été doté d'un service de nuit et qu'il a été décidé de maintenir ce schéma tout :

- en installant une liaison permanente avec le site de Compiègne grâce aux solutions offertes par l'hypervision tant en sûreté qu'en sécurité incendie, d'une part ;
- et, d'autre part, en dotant le site de Compiègne d'un nouveau PC élargi à l'ergonomie augmentée.

Enfin, le musée sera ouvert au public de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ; il sera fermé le mardi ainsi que les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

L'ensemble de ces dispositions sont prises à titre transitoire dans l'attente d'un nouveau règlement intérieur du SCN.

1- L'accueil et la surveillance du musée franco-américain s'organise en 7 postes de travail.

A titre liminaire, il convient de préciser que la semaine travaillée sera de 4,5 jours sur un cycle mensuel de 28 jours et qu'elle s'effectuera selon les horaires suivants : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 00.

1.1- Présentation des postes de travail.

a) musée fermé sans activité (25 décembre, 1^{er} mai et 1^{er} janvier)

L'effectif minimum en musée fermé est de 2 :

- 1 agent d'astreinte
- 1 encadrant d'astreinte

Il convient de préciser que le site de Blérancourt sera intégré à la permanence quotidienne exercée depuis Compiègne dès lors qu'un seul TSC sera logé (NAS).

.../...

Musée franco-américain du château de Blérancourt
Organisation et fonctionnement

b) musée fermé avec activité (mardi)

Le musée est fermé le mardi au public mais l'activité demeure : elle mobilise 2 à 3 agents essentiellement affectés à l'accueil des entreprises et au petit entretien.

c) musée ouvert

- L'effectif minimum en musée ouvert est de **4 agents**. Les postes à occuper sont, par ordre de priorité décroissante :

- **1 poste au PC (gestion des alarmes et vidéosurveillance),**
- **1 poste d'accueil et de billetterie,**
- **3 postes de surveillance mobile des espaces muséographiques,**
- 1 poste d'intervention/domaine
- 1 poste de renfort pour les pauses,

- Dans la situation où l'effectif est minimum, les **4 postes** tenus sont :

- le PC,
- l'accueil-billetterie
- 2 postes en surveillance muséographique mobile.

Les remplacements de pause (15 minutes le matin et 30 minutes l'après-midi) et l'intervention sont assurés par un des deux agents en surveillance muséographique.

- Si le musée est sous l'effectif minimum (4), il est prévu par ordre de priorité décroissante :

- de faire appel à un agent de Compiègne (renfort ponctuel)
- de fermer un espace muséographique sur 3

Il est précisé que pendant les jours ou les périodes de fermeture au public les alarmes sont basculées sur le PC de Compiègne, via les systèmes d'hypervision incendie et sûreté (cf. annexe 3).

1.2- Composition des équipes.

Chaque sous-équipe de 5 agents est elle-même décomposée en 2 sous-équipes de 2 et 3 agents, selon un planning précisé en annexe 4.

A l'instar des horaires pratiqués à Compiègne, afin d'assurer la continuité du service pendant la pause déjeuner (12 h 30 / 14 h), un agent est désigné à tour de rôle. Il assure les interventions et les levées de doute en liaison avec le PC. Il bénéficie d'un temps de récupération correspondant.

Il est envisagé d'équiper l'agent assurant la continuité de service d'un appareil portatif de réception d'alarmes.

.../...

Musée franco-américain du château de Blérancourt
Organisation et fonctionnement

2- Au 4 juillet 2017, l'effectif cible de l'accueil et de la surveillance sera en place.

L'ensemble des postes a été pourvu. Par ailleurs, au titre de la période de mise en œuvre, il a été décidé de renforcer le dispositif de surveillance par deux vacations de week-end avant toute décision d'ouverture de postes supplémentaires.

3- L'installation d'une hypervision au PC de Compiègne permet à la fois le report des alarmes depuis Blérancourt vers Compiègne mais aussi la liaison directe et permanente depuis Compiègne vers l'agent d'astreinte à Blérancourt.

3.1- Les fonctionnalités principales de l'hyperviseur.

Dans le cadre du PC élargi de Compiègne, l'hyperviseur permet de suivre en temps réel la sécurité et la sûreté du site de Blérancourt avec un confort accru en termes de gestion d'écrans et d'alarmes. Reposant sur un mode IP sécurisé (internet protocole), l'hyperviseur présente 6 grandes fonctionnalités :

a) la centralisation systématique de l'information : Compiègne recevra l'ensemble des informations émanant de Blérancourt

b) l'information continue en matière d'alarmes (intrusion, PRO, techniques). Précision importante : le mode IP offre une alarme à la fois adressable (le point du bâtiment) et contextualisée

c) la gestion des alarmes PTI ; le PC de Compiègne sera en lien avec l'agent d'astreinte équipé d'un PTI.

d) le suivi en temps réel des rondes de nuit dans le Parc (10 points de contrôle, une protection pour l'agent de la société privée)

e) la vidéosurveillance automatisée :

- les flux vidéo peuvent être asservis aux alarmes

- bien entendu, les agents du PC peuvent décider des images à afficher dans la limite de la capacité de la bande passante

f) le lien radio direct et permanent entre les agents sur le site de Blérancourt et le PC de Compiègne : grâce à l'emploi de l'ADSL, les talkies-walkies de Blérancourt seront reliés en permanence au PC (canal dédié)

3.2- Journées de formation à l'hypervision : 4 sessions de formation sont prévues (2 pour le site de Compiègne et 2 pour celui de Blérancourt) ainsi qu'une session administrateurs.

.../...

Musée franco-américain du château de Blérancourt
Organisation et fonctionnement

3.3- Désormais en hypervision, le PC de Compiègne doit faire l'objet d'une attention particulière.

A l'expérience des premières semaines de mise en service, il conviendra d'apprécier plus précisément l'impact des reports d'alarmes du musée de Blérancourt sur le PC de Compiègne ainsi que la capacité de réponse du site de Blérancourt aux appels du PC de Compiègne.

De plus, il sera organisé des visites de site (Blérancourt) au profit des agents du PC Jour / Nuit (Compiègne) lors de la mise en service de l'hyperviseur afin qu'ils disposent d'une reconnaissance physique préalable des lieux lors de la vision d'images générées par le site distant.

Enfin, le SCN a demandé la prolongation de la publication du poste d'agent de nuit (Compiègne).

Par ailleurs, la libération concomitante du poste d'accueil (PAC) par mobilité interne doit être prise en compte dans la prévention d'un report de charges excessif sur le PC. C'est pourquoi, cette fonction s'exercera désormais par roulement au sein de l'accueil et de la surveillance dont le planning sera établi en conséquence.

4- Les mesures de sécurité supplémentaires de jour et de nuit.

A titre liminaire, il convient de préciser que le SCN s'est doté de 11 fiches de procédure de sécurité et de sûreté qui seront enrichies des numéros directs des forces de sécurité et de secours territorialement compétentes (Aisne) sur la recommandation de la préfecture de l'Aisne. (annexe 5).

Le Groupe technique (cf. 6) adaptera en tant que de besoin ces fiches à l'expérience des premiers temps de mise en service ainsi que des conclusions du diagnostic de sûreté qui doit être réalisé par le groupement de gendarmerie de l'Aisne.

4.1- mesures supplémentaires (musée jour).

a) Tout comme au Palais de Compiègne, le **contrôle vigipirate** à l'entrée est assuré par un agent d'une société de sécurité équipé d'un magnétomètre et procédant à la fouille visuelle des sacs.

b) La procédure de **gestion des vestiaires auto-administrés** mise au point pour le site de Compiègne sera déclinée sur celui de Blérancourt

.../...

Musée franco-américain du château de Blérancourt
Organisation et fonctionnement

4.2- mesures supplémentaires de nuit.

- a) **Installation d'un luminaire extérieur à détection de mouvement** afin d'éclairer l'allée menant au musée lors d'une liaison ou d'une intervention. Dans un prochain programme, l'éclairage du site sera traité dans sa globalité.
- b) Étude d'implantation d'une **camera de vidéosurveillance sur mât** (camera mobile) pour vision nocturne.
- c) Dans le prolongement de la prestation déjà effectuée, **la surveillance privée (maître chien) du domaine est maintenue** :
 - 1 ronde aléatoire du lundi au jeudi
 - 2 rondes aléatoires pour les vendredi, samedi et dimanche

4.3-remplacement de la grille de l'allée des peupliers et étude de faisabilité pour le portail principal en lien avec le Griffon.

- a) La grille de l'allée des peupliers est vétuste : il conviendrait de la remplacer par une grille qui ferme aisément pour la nuit.
- b) Il serait opportun d'étudier une solution de fermeture du portail principal en lien avec l'exploitant du Griffon et la municipalité (propriétaire des murs).

4.4- implantation d'une borne anti-intrusion (véhicule béliet) à l'entrée du site

4- Établissement d'une convention de site dans le cadre de la labellisation «*Securi-site* »

Aux termes de la circulaire du ministère de l'intérieur du 20 avril 2017, les sites culturels ou touristiques peuvent faire l'objet d'une convention déterminant les mesures de sûreté les plus adaptées après diagnostic établi par les référents sûreté des forces de sécurité intérieures.

Le site de Blérancourt va donc faire l'objet d'un diagnostic (le 19 juin) et d'une convention. Il sera également suivi au sein du comité départemental tourisme-sécurité qui sera adossé à l'État-Major de Sécurité du préfet.

5- Protection des œuvres.

- a) l'accrochage sécurisé (mécanique) des tableaux doit être réalisé pour l'ouverture
- b) étude de mise à distance de l'ambulance et d'autres œuvres sensibles (à définir)

.../...

Musée franco-américain du château de Blérancourt
Organisation et fonctionnement

6- Création d'un groupe technique et ouverture d'un DUERP.

a) Il sera constitué un groupe technique pour le suivi fin de l'exploitation du courant du musée.

Le GT tiendra sa réunion installatoire avant le 14 juillet pour ensuite se réunir une fois par mois sur 2017 et une fois par trimestre sur 2018. Il sera composé du SGA, des chefs de services concernés, d'agents référents, de l'animateur sécurité prévention et de représentants du personnel.

b) Parmi les premiers sujets à traiter :

- la gestion des levées de doute par les agents d'astreinte
- la gestion de la sécurité des rambarde de l'escalier
- la gestion du musée en effectif minimum
- la gestion de la surveillance et de la vidéosurveillance en salles
- la question de l'humidité
- la réalisation du tableau des actions correctives (délégation du CHSCT du 3 mai 2017)

c) Le GT travaillera également sous l'égide du CHSCT à l'ouverture d'un **DUERP** qui sera enrichi à l'expérience des premiers temps d'exploitation.